

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ISERE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA TERRASSE

Délibération n°2022-011

Séance du 17 mars 2022

Nombre du Conseil municipal			
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Présents	Votants
23	23	17	22

L'an deux mil vingt-et-un,
et le 17 mars à 20h00,
le Conseil municipal de cette commune, régulièrement
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie au
nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame
Annick GUICHARD, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 11 mars 2022.

Présents : Annick GUICHARD, Florence JAY, Bruno BARET-COLLET, Rachel BERNARD, Thierry DAVID, Michelle JOLLY, Christine CALLEDE, Jean-Michel DESCOMBES, Murielle BOYER, Jérôme DURAND, Jérôme WAUTHIER, Fady ABOUZEID, Didier BURILLON, Mélanie TELLIER, Benjamin DENOS, Edith ALBAN, Dominique NOEL-BARON

Absent excusé et représenté : Christine THOMAS, pouvoir donné à Murielle BOYER ; Emmanuel DELETRE, pouvoir donné à Jérôme WAUTHIER ; Fabien LOUIS, pouvoir donné à Bruno BARET-COLLET ; Julie LEGOUBIN, pouvoir donné à Annick GUICHARD, Elian ESPAGNOL, pouvoir donné à Jean-Michel DESCOMBES

Absent : Cassandra BRUN

Secrétaire de séance : Jérôme WAUTHIER

➤ **Adhésion à l'Association des Femmes Elues de l'Isère (AFEI)**

Madame le maire expose au conseil municipal que :

L'association des Femmes Elues de l'Isère est une association pluraliste de mise en réseau d'élues de toutes les collectivités et des assemblées nationales de l'Isère.

- Elle vise à faciliter l'exercice des missions des élues par une information sociale, politique et civique.
- Elle organise l'échange d'expériences acquises dans la gestion des collectivités et la conduite des assemblées, sans considération d'appartenance politique.
- Elle défend la parité femmes hommes et promeut la place et l'image des femmes au sein des assemblées élues et dans les politiques publiques.

L'AFEI propose un tarif de cotisation en fonction du nombre d'habitants, soit un coût de 100 € pour la strate de population entre 1500 et 2499 habitants pour l'année 2022.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Adhère à l'Association des Femmes Elues de l'Isère ;

Décide d'inscrire la somme au budget pour l'année 2022, au compte 6535.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité.

**Le maire,
Annick GUICHARD**

The image shows a circular official stamp in blue ink. The text around the perimeter of the stamp reads "MAIRIE DE LA TERRASSE" at the top and "38660" at the bottom. In the center of the stamp, there is a small emblem. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that appears to read "Annick Guichard".

Transmis en préfecture le

Affiché le

Identifiant unique de l'acte :